



42ND ANNUAL CONFERENCE OF
**New England Governors and
Eastern Canadian Premiers**

Stowe, Vermont, August 12-14, 2018

42^E CONFÉRENCE ANNUELLE DES
**Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et
Premiers ministres de l'Est du Canada**

Stowe, Vermont, du 12 au 14 août, 2018



RÉSOLUTION 42-1

RÉSOLUTION SUR L'ADAPTATION

ATTENDU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada ont adopté la version révisée du Plan d'action régional sur les changements climatiques lors de la 41^e Conférence annuelle, reconnaissant l'importance de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation pour assurer la résilience de notre infrastructure et préparer la région aux changements climatiques à long terme, et permettant ainsi de soutenir nos économies régionales et de protéger nos citoyens;

ATTENDU QUE la région sera de plus en plus aux prises avec les effets des changements climatiques tels que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses, les vagues de chaleur et les épisodes de verglas, les ondes de tempête combinées à l'élévation du niveau de la mer et à la fonte des glaces de mer, les changements dans la durée des saisons et la présence accrue d'espèces envahissantes et de ravageurs;

ATTENDU QUE l'adaptation peut être définie *comme une modification des systèmes écologiques, sociaux, économiques ou d'infrastructure en réponse aux changements climatiques réels ou prévus et aux incidences qui s'y rattachent, c'est-à-dire des changements dans les processus, les pratiques et les structures visant à réduire les dommages potentiels ou à profiter des perspectives associées aux changements climatiques;*

ATTENDU QUE les États et les provinces peuvent compter sur des interconnexions infrastructurelles, économiques, écologiques et sociales qui unissent la région, et que la planification de la résilience garantira que ces interconnexions sont stables et capables de s'adapter aux changements climatiques;

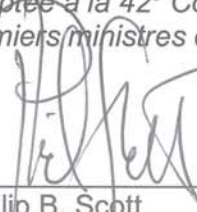
PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres reconnaissent l'importance de la planification et de la conception de la résilience requise face aux changements climatiques pour assurer la sécurité de leurs citoyens – y compris nos populations vulnérables –, la fiabilité et la résilience de l'infrastructure de la région, la stabilité et la vitalité de nos économies, la productivité de nos ressources naturelles et la connectivité écologique requise pour appuyer la migration des espèces.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres demandent au Comité de l'environnement de former un groupe de travail ayant une expertise en adaptation afin de promouvoir la résolution. Ces travaux progresseront en interaction avec le Comité

directeur sur le changement climatique (CDCC) avant l'approbation du Comité de l'environnement.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE d'après les travaux déjà réalisés par le CDCC et le Groupe de travail sur la connectivité écologique, ce groupe de travail devrait examiner les activités actuelles des États et des provinces et explorer les perspectives de collaboration régionale en matière de sciences, de planification de l'adaptation et de mise en œuvre de stratégies visant à bâtir la résilience. Le Comité de l'environnement devra faire le point sur les progrès réalisés par le groupe de travail auprès des représentants du Comité de coordination en 2020, et soumettre un rapport résumant ses travaux et présentant les possibilités de coordination régionale des efforts de résilience et de planification de l'adaptation à la 45^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, en 2021.

Adoptée à la 42^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Stowe, au Vermont, le 13 août 2018.



Philip B. Scott
Gouverneur du Vermont
Coprésident



Brian Gallant
Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Coprésident

